

⚠ ATTENTION

🚫 Ne jetez jamais vos petites bouteilles de gaz à la poubelle !

❑ Une erreur de tri qui peut avoir de graves conséquences

Nous constatons de plus en plus souvent la présence de **petites bouteilles de gaz** jetées dans :

- les **sacs poubelle ordinaires** (sacs taxés)
- les **bennes à encombrants**
- ou les **bacs de recyclables**



✘ À NE JAMAIS FAIRE

▲ Ces bouteilles, souvent utilisées pour le **camping ou les barbecues**, ne sont presque **jamais complètement vides**...

☀ ...et elles peuvent **EXPLOSER** !

Quand ces bouteilles passent dans nos installations de traitement, **elles explosent** dans les fours.

🎯 Résultat :

- DANGERS pour les **travailleurs**,
- DÉGÂTS matériels coûteux,
- ARRÊTS de production,
- Et au final... un **coût qui retombe sur les habitants**.



✓ QUE FAIRE ?

Les petites bouteilles de gaz (même vides !) sont des **déchets spéciaux**.

👉 Rapportez-les :

- Chez le **revendeur** (lieu d'achat),
- Ou dans un **point de collecte spécifique** (déchèterie ou point dédié).

Merci de votre vigilance et pour votre coopération !